



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



A déposer en Mairie
Ou à envoyer par courriel à : animateur.jeunesse@corps-nuds.fr
Téléphone : 0634904895

Nom du jeune :		Prénom du jeune :	
Nom et prénom du tuteur légal :		Téléphone du tuteur légal :	
		Adresse électronique du tuteur légal :	
Adresse du jeune :			
Date de naissance :	Âge :	Préférence d'emploi :	
Téléphone du jeune :		Adresse électronique du jeune :	
Personne à prévenir en cas d'urgence (autre que le tuteur légal)			
Nom :		Prénom :	Tél :
Période(s) souhaitée(s) : <i>cocher votre/vos choix</i>			
Été 2026 : <u>Fin des candidatures le 15/06</u>		du 06 au 10 juillet	
		du 13 au 17 juillet	
		Du 20 au 24 juillet	
		Du 27 Juillet au 31 juillet	
		Du 03 au 07 août	
		du 10 au 14 août	
		du 17 au 21 août	
		du 24 au 28 août	

Ce dispositif est exclusivement réservé aux Cornusien(es), âgés de 16 à 18 ans. Seront prioritaires les

jeunes n'ayant jamais bénéficiés du dispositif.

Ce dispositif ne peut être validé en tant que « stage en entreprise ».

Justificatifs à joindre obligatoirement à votre dossier (uniquement lors de la première demande pour la saison) :

- Formulaire complété
- Pacte d'engagement complété et signé
- Autorisation parentale complétée et signée
- Attestation de domicile.
- Photocopie recto/verso de la carte d'identité du jeune.
- Photocopie de l'attestation CPAM.
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile couvrant l'enfant.

**Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. Vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements*

PACTE D'ENGAGEMENT

Nom et Prénom.....

Ce contrat est un engagement de votre part à observer certaines règles de conduite, dans l'exercice des tâches qui vous seront confiées. Lisez-le attentivement avant de vous engager.

Concernant la ponctualité :

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer. Je m'engage à participer au chantier sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

Concernant la périodicité de l'activité :

Le dispositif "Argent de Poche" se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3 heures.

Concernant la réalisation des chantiers :

Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés. Etant gratifiés pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers (travaux + pause). En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers :

Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés. Je respecte et j'applique les consignes, notamment celles liées à la sécurité, qui me sont données. Je reste poli et courtois avec les agents, les résidents des habitations près desquelles je travaille, mais également envers les autres participants au chantier. Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations, les agents auprès desquelles j'interviens. Je prends soin du matériel qui m'est confié. Si nécessaire, je le lave et le range à l'issue du chantier.

Sanctions applicables en cas de non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

Exclusion définitive du dispositif "Argent de poche " Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé conforme par les encadrants.

Indemnisation du chantier :

Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une gratification. Celle-ci, conformément aux textes en vigueur est fixée à 15 €, par mission d'une durée de 3 heures. Elle sera versée en numéraire à l'issue de chaque fin de semaine, et donnera lieu à la signature d'une attestation de la part du jeune et de son représentant légal.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement, et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont spécifiées.

Fait en deux exemplaires, à Corps-Nuds le

Signature du participant :

Signature des représentants légaux :

Le Maire :

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance du contrat auquel mon enfant s'engage, ainsi que des points suivants :

La commune de Corps-Nuds ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants au dispositif « Argent de poche ».

En aucun cas la gratification versée pour la participation au dispositif « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire,

Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur.

Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération.

Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,

La commune de Corps-Nuds s'engage à souscrire auprès de son assurance un contrat « responsabilité civile » lié à cette activité, et couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers.

Tous les participants sont tiers, les uns vis-à-vis des autres.

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants (individuellement ou en groupe).

Ces supports sont susceptibles d'être utilisés sur les supports municipaux pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune, et non à des fins commerciales.

La signature du présent contrat vaut autorisation pour la Mairie de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires.

Autorise mon enfant :

NomPrénom.....

Domicilié(e).....
.....

À participer au dispositif « Argent de poche ».

Fait en deux exemplaires, à Corps -Nuds le

Signature des représentants légaux :